



Une épistolière belge oubliée : Juliette de Robersart

COMMUNICATION DE ROLAND MORTIER

A LA SEANCE MENSUELLE DU 10 FEVRIER 2001

Ne cherchez pas son nom dans le *Dictionnaire des Belges*, ni même dans la savante *Biographie de Belgique*. Il ne figure dans aucune des histoires de notre dix-neuvième siècle littéraire, ni parmi les figures de proue de la littérature féminine. Étrange et injuste destin que celui de cette femme remarquable à beaucoup d'égards : par son désir passionné d'indépendance, son goût des voyages insolites et ses incontestables dons littéraires.

Si son œuvre était restée inédite, oubliée parmi d'autres manuscrits, on comprendrait qu'elle soit aujourd'hui pratiquement inconnue, même des meilleurs connaisseurs. Mais non ! Sa correspondance de voyage a paru à l'époque même, avec la caution d'un grand écrivain français. La partie la plus intime et aussi la plus attachante de sa correspondance a été publiée en 1936 par un de nos confrères, mais sous un titre qui a égaré l'attention des bibliographes et celle des historiens. Il n'en est que plus indispensable de lui rendre une justice tardive et de lui restituer la place de choix qu'elle devrait légitimement occuper dans le tableau de notre littérature du dix-neuvième siècle. Un trop long oubli, conjugué avec la discrétion de l'intéressée, nous laisse d'ailleurs sur notre faim quand il s'agit de restituer sa vie, fût-ce partiellement, et d'évoquer sa personnalité.

Née comtesse de Robersart, en 1824, à Mons, Juliette appartenait à une des plus anciennes familles de la noblesse belge. Certains de ses membres s'étaient illustrés par des titres militaires au quatorzième et au quinzième siècles. Leurs noms figurent d'ailleurs dans notre *Biographie nationale*. Selon l'*Annuaire de la noblesse belge* de 1860 (à la page 252) la famille de Robersart se composait à cette date des

parents et de leurs quatre enfants. Le père, Alexis-Joseph-Constant, comte de Robersart, né à Mons le 15 juin 1776, chevalier de l'ordre de Malte, avait épousé Marie-Anne-Alix-Chrétienne de la Coste. Née en 1800, la comtesse devait décéder dans son château de Nouvelles (près de Mons) le 7 février 1859. Juliette évoquera à plusieurs reprises le choc que fut pour elle la mort d'une mère à la fois attentive et chérie. *L'Annuaire* fournit peu de détails sur les quatre enfants du couple. De l'aîné, Albert, né en 1823, ne figure que le nom. Son frère cadet, Raymond, était, en 1860, attaché à la légation belge à Lisbonne. Une première fille, Mathilde, avait épousé en 1856 un certain Oscar Pycke (peut-être le fils de l'homme politique Léonard Pycke, qui fut bourgmestre de Courtrai) qui deviendra le baron Pycke de Peteghem. Le nom de Juliette est simplement mentionné en finale.

Il semble, à lire les lettres de Juliette, et selon son unique biographe occasionnel (qui n'est autre que l'académicien, romancier et essayiste Henri Davignon), que des deuils successifs aient frappé les deux fils, morts sans enfants, laissant à la seule Juliette un titre ancien qui allait s'éteindre en 1900 avec elle.

On ne sait de sa jeunesse et de son éducation que ce qu'elle a bien voulu en dire dans sa correspondance, c'est-à-dire fort peu de chose. Pensionnaire d'une institution religieuse parisienne très « sélect », elle y fit la connaissance de Charlotte de Grammont, appartenant à la célèbre famille qui nous est connue à travers Proust et les mémorialistes de son temps. Une amitié profonde et durable, qui prend parfois les couleurs de l'amour, se noua entre les deux jeunes filles. La majorité des lettres d'Espagne de Juliette étaient adressées à Charlotte, moins fortunée que son amie belge, mais toujours passionnée par la spontanéité et l'originalité de son style. Il est probable que bien d'autres lettres ont disparu ou ont été jugées négligeables par l'épistolière elle-même.

L'événement qui va marquer la vie privée et l'activité littéraire de Juliette se situe à Rome, au printemps de 1862. On ignore pour quelle raison précise elle avait entrepris ce voyage, encore long et pénible à l'époque. Le goût des antiquités romaines n'en était pas le seul mobile, car elle y fréquenta surtout les milieux très fermés du haut clergé catholique et de l'aristocratie romaine. La jeune femme, alors âgée de trente-huit ans, appartenait en effet à une famille très conservatrice,

liée au mouvement ultramontain qui agitait les esprits à cette époque. Ses relations sociales se situaient toutes dans ce milieu et dans les cercles apparentés.

Depuis 1849, le pouvoir temporel du pape Pie IX était menacé par le mouvement révolutionnaire activiste de Mazzini et de Garibaldi, qui sera récupéré plus tard par la maison de Savoie et par la diplomatie de Cavour. Le pape a dû se réfugier à Gaète et n'a été sauvé que par une intervention militaire française. De nombreux volontaires catholiques se sont engagés pour soutenir la cause de Pie IX. On les appelle les « zouaves pontificaux » et ils viennent en majorité de France et de Belgique. Leur enthousiasme ne les empêchera pas d'être défaits le 18 septembre 1860 à Castelfidardo. Les catholiques ultramontains belges seront aussi les premiers à contribuer au « denier de St Pierre », qui devait compenser la perte, par la papauté, des revenus de ses possessions territoriales. Le gouvernement belge ne ratifia qu'à contrecœur, en 1861, l'existence du royaume d'Italie. C'était, il est vrai, dans le souci de ne pas donner à Napoléon III un prétexte à récupérer les fameuses « frontières naturelles¹ ».

Le problème n'était pas uniquement celui du pouvoir temporel du pape. Il touchait à la doctrine de l'Église elle-même. L'Église romaine menait en parallèle un combat farouche contre les théories politiques modernes (libéralisme et socialisme), mais aussi contre le modernisme en général, tenu pour une erreur perverse. Les encycliques lancées par Pie IX étaient d'une rare violence. Elles allaient culminer en 1864 dans l'annexe de *Quanta cura*, le fameux *Syllabus* où se trouvaient énumérées toutes les théories foudroyées par l'autorité suprême de l'Église.

Tel est donc le climat qui prévaut en 1862 dans la Ville Éternelle lorsque la jeune Belge y débarque. C'est dans un de ces salons ultraconservateurs et ultra intégristes que Juliette va rencontrer un écrivain français déjà célèbre pour s'être jeté impétueusement dans le combat en faveur de la « bonne cause ». Il s'agissait du fougueux Louis Veillot (1813-1883), dont le nom est aujourd'hui mieux connu que l'œuvre littéraire, qui est cependant très loin d'être sans mérite

Après avoir exercé divers métiers, cet homme d'origine fort modeste, quasi autodidacte, s'était fait journaliste et avait manifesté dans ce registre un réel talent

¹ Sur tous ces aspects, voir le livre récent de Sabina Gola, *Un demi-siècle de relations culturelles entre l'Italie et la Belgique (1830-1880)*, Bruxelles-Rome, 1999, 2 vol.

de polémiste. Issu d'un milieu rural peu religieux, il avait eu la révélation de la foi catholique la plus radicale à la suite d'un premier voyage à Rome (1838). Adversaire du modernisme, il l'était aussi de Napoléon III et de sa politique italienne. Son journal, *L'Univers religieux*, fut interdit à plusieurs reprises, et entre autres en 1860. L'interdiction de son journal lui laissait des loisirs et ses puissants protecteurs veillaient à son sort matériel en attendant qu'il reprenne la plume et le combat. À cette époque, Veillot était veuf et père de deux fillettes qu'il avait confiées à sa sœur célibataire.

Que l'écrivain ultramontain se soit trouvé à Rome en 1862 n'a donc rien de surprenant. Sa première rencontre avec Juliette, au cours d'une soirée mondaine, fut tout le contraire d'un coup de foudre. Qu'une femme se soit immiscée à une conversation entre hommes l'avait choqué, et il avait rabroué sèchement cette péronnelle en lui faisant remarquer que son avis ne l'intéressait pas : « Qu'est-ce que cela me fait ? » Juliette aura soin de le lui rappeler ultérieurement. Il semble, à lire les lettres de Veillot, que ce soit une visite du Colisée et une promenade nocturne dans les ruines du Forum qui les ait rapprochés par hasard. Il le lui rappellera encore le 22 septembre :

C'était le soir du Colisée, le soir de ce beau ciel, quand nous revenions par les rues désertes, nous donnant la main, n'étions-nous pas déjà de vieux amis ? Ne sentions-nous pas qu'une affection sincère nous liait et que désormais il y aurait une forte trahison à oublier ce serrement de main et ces paroles confiantes que se disaient nos âmes réjouies des mêmes bonnes et pures émotions ? En tournant derrière le Capitole, nous nous trouvâmes éclairés à plein par la lune si douce et si brillante que nous poussâmes en même temps un cri d'admiration. Je sentis que c'était un dernier moment dans ma vie. Je vous dis : « Je ne verrai plus cela. » J'en étais assuré. En même temps la joie inondait mon cœur et l'espoir y mourait. Je n'ai jamais cru et je ne crois pas qu'un pareil instant me soit rendu. Je ne demande pas même qu'il revienne, mais *il a été*, et il demeure impérissable ; ma pensée en est charmée et troublée pour toujours [...] Qu'est-ce que cela vous fait que cette soirée, que cette minute ait à l'improviste illuminé une existence qui s'était vouée à la solitude et qui y rentre avec un éblouissement ? Il n'y a pas plus de votre faute que de la mienne. Ni vous ni moi n'avions prévu cette secousse soudaine qui

joignit nos mains et qui nous laisse devant Dieu et devant le monde, vous sans reproche et sans lien, moi sans reproche et sans repos !

Juliette n'avait rien d'une aguicheuse. Elle n'était pas belle, s'il faut l'en croire, mais elle avait une forte personnalité, une grande vivacité d'esprit, une culture peu commune, et elle était comtesse...

Ainsi va s'engager une intense correspondance où les deux acteurs vont bientôt s'affronter bien plus qu'ils ne sympathisent. Veillot a soin d'avancer avec circonspection : sa première lettre est du 13 juin et elle se borne à évoquer « le clair de lune de via Appia ». Il veille à ne pas étaler ses sentiments, mais la résistance de Juliette ne fait que les renforcer. Elle lui a fait comprendre d'emblée qu'il n'est pas question de mariage dans son esprit, ni avec lui, ni avec qui que ce soit. La condition d'épouse, telle qu'elle a pu l'observer dans son milieu social, lui semble insupportable. Elle prend un malin plaisir à lui citer les « Maximes du mariage » dans *L'École des Femmes*. En dépit de l'intensité de sa foi religieuse, elle ne peut lui cacher sa conviction profonde que le sacrement du mariage signifie pour la femme la perte de sa liberté et les formes multiples de la soumission.

Veillot croit y voir une attitude, peut-être même une pose ou une stratégie. Fort de ses préjugés, il comprend mal le jeu subtil d'une femme de tête qui ne lui demande rien tout en prenant plaisir à recevoir ses lettres. Ne lui a-t-elle pas écrit, le 14 septembre :

Me connaissez-vous assez pour savoir que je suis un petit animal plein de courage, et qui regarde les choses en face ? [...] Autrefois mon âme se dévorait elle-même, elle aurait voulu l'action, l'emploi, l'utilité ; aujourd'hui elle a à peine un désir autre que celui du repos éternel et elle détourne les yeux des questions qui la troublent et lui semblent inutiles.

Trois jours plus tôt, elle lui avait écrit :

J'arrive à la vieillesse et je ris comme une folle [...]. Qu'est-ce que cela me fait d'être vieille ? Je ne suis point belle, je n'ai rien à perdre, et j'ai moult à gagner. Si j'étais plus jeune, on ne me laisserait pas profiter du don que le ciel m'a fait d'une liberté sans

limites ; être une bonne petite vieille, c'est très gentil et je vous rends grâce de vous en être aperçu.

Veillot la croirait plutôt flattée de susciter l'amour d'un écrivain célèbre, qui jouit dans le public d'une réputation de paladin de l'église. Les réticences, les mouvements d'humeur de Juliette ne font que le confirmer dans ses sentiments et il n'en devient que plus amoureux. Circonstance piquante : les premières lettres qu'il envoie après son retour en France sont écrites d'un domaine breton où des amis généreux l'ont invité dans l'intention de le marier à une dame de vieille noblesse (Mme de Champagné), ce qu'il met assez longtemps à avouer, peut-être dans le souci de flatter son image.

Autre point de friction entre Louis et Juliette : cette dernière entend bien entreprendre de longs voyages vers l'Espagne et vers le Proche-Orient. À Rome, elle a déjà pris des contacts avec les religieux chrétiens maronites et elle entretient des rapports de famille du côté espagnol. Elle lui fait savoir le 10 octobre :

C'est bien le moment de vous avouer, à vous, Monsieur, qui avez été cinq fois à Rome volontairement, et dans tout le reste de la terre malgré vous, que je viens d'écrire à Sœur Émilie pour aller en Orient avec elle. Les Arabes et les Druses sont moins méchants que nous. Votre voyage à la montagne et votre douce poésie sur les paysans me charment. J'ai beaucoup vécu dans les champs, j'y ai beaucoup couru au galop de mon cheval, à pied, en voiture ; j'ai aimé les pauvres des campagnes, mais j'ai cherché en vain parmi eux l'innocence et la gratitude. [...] N'être rien, ne pouvoir rien, est un martyre que vous ne connaissez pas ; cette voie est la mienne ; puisque vous ne la connaissez pas, je vais tâcher de prendre place dans le monde parmi les voyageurs célèbres après Ida Pfeiffer². Seriez-vous enfin content ? La terre inconnue m'appelle, un lieu où personne ne m'ait aimée ou haïe, où il n'y ait pas de tombeaux, voilà à quoi je rêve.

Veillot ne comprend rien à cette nature complexe et insatisfaite. Il y verrait plutôt une forme secrète de coquetterie et il prend prétexte d'une lecture du *Misanthrope* pour évoquer Célimène à son propos dans une lettre de novembre 1862 :

² Voyageuse autrichienne auteur de plusieurs récits, morte en 1858.

Je n'ai jamais estimé ni même aimé Célimène, et j'ai eu beaucoup de respect et d'affection pour bon nombre de femmes atteintes de coquetterie. [...] Je dis donc que toute femme est coquette par nature, comme tout homme est vain et menteur. C'est dans la Bible : *Omnis homo Mendax*. Mais la grâce corrige la nature comme le péché la corrompt.

Juliette répond à ce sermon le 10 novembre sur le ton d'une femme blessée :

Non, la femme n'est pas l'ombre de l'homme ; non, elle n'est pas au monde pour l'aimer et lui parler de son amour.

On le voit, ce qui avait débuté en rêverie au clair de lune sur la via Appia a tourné très vite en confrontation intellectuelle entre deux natures profondément opposées. Veillot finira par s'incliner et admettre que Juliette soit pour lui une sœur par l'esprit. Il lui écrit du château d'Epoufex le 18 octobre :

Eh bien, mon amie, cela vaut mieux ainsi. Je vous remercie de cette sincérité entière. Je croyais, je voulais n'espérer rien, et j'avais au fond de l'âme une espérance obstinée. Vous l'avez vu et vous avez dit le mot qu'il fallait. [...] Moi aussi je vous reste ami, un ami très sincère et très reconnaissant. Cependant je crois que je ne vous verrai plus. Il me semble que je ne pourrais vous voir comme il convient et taire tout ce que je dois et veux taire.

Le roman d'amour est donc terminé, mais il a été l'occasion de joutes d'un haut niveau littéraire, et ils en sont conscients l'un et l'autre. S'ils ne l'avaient été, Charlotte de Grammont aurait eu soin de le leur faire comprendre. Juliette lui a fait lire les lettres de Veillot et elle ne s'en est pas cachée auprès de l'écrivain. Elle lui a d'ailleurs exprimé ouvertement son admiration, dès le 14 septembre :

Frère Louis, vous êtes un maître dans l'art de bien dire, un grand maître ! [...] Votre lettre est un chef d'œuvre, elle a un parfum d'un autre monde que celui-ci à coup sûr.

Veillot lui renvoie aussitôt le compliment : les lettres de Juliette sont pour lui une « friandise si agréable et peut-être si funeste ». Charlotte décide dès lors

d'intervenir pour que cette merveilleuse correspondance ne soit pas détruite. Elle écrit à Veuillot le 10 octobre :

Je ne sais pas encore tout, puisque je n'ai lu que vos lettres, c'est pourquoi j'ai supplié Juliette de vous demander de me prêter les siennes ; elle s'y refuse absolument, ce qui m'oblige à vous présenter ma requête moi-même [...] vous me comprendrez, puisque nous l'aimons tous les deux si bien ; malgré toute mon admiration pour vos charmantes lettres, les siennes me charment plus encore, cela vient peut-être d'une amitié un peu aveugle [...] apportez-moi tout le paquet, soyez indulgent pour cette innocente curiosité.

À quoi Juliette ajoute, puisque c'est elle qui transmet la lettre de son amie :

Vos lettres sont sauvées et gardées par un fameux dragon. Charlotte ne veut pas qu'on les brûle. Elle veut les faire imprimer elle-même cinquante ans après ma mort, elle dit encore que quand nous serons réduits à la misère, elle ira dans les Amériques en faire des lectures qui nous rapporteront de quoi vivre royalement. Quant à sa supplique, ne la refusez pas si vous avez encore mes pauvres lettres sans queue ni tête, ni corps ni âme, et qui pourtant ont le don de plaire à vos deux grands esprits.

Au fur et à mesure que leurs rapports se refroidissent et tournent à l'amertume, la suspicion se fait jour dans l'esprit de Veuillot. Il l'exprimera sous une forme interrogative dans sa dernière lettre, le 5 janvier 1863 : peut-on dire

que vous vous êtes amusée à vous faire écrire des lettres qui vous amusent ? [...] Ah ! quel joli texte vous me fournissez aujourd'hui sur ces lettres « qui feront le bonheur de nos arrière-neveux ». [...] Bien obligé de votre zèle pour la postérité. Mais moi je veux que ces lettres soient brûlées. Comment nous entendrons-nous ? Sérieusement, chère Madame, je comprends très bien que vous ne me rendiez pas un sentiment pareil à celui que j'ai pour vous. Rien ne me semble plus légitime et même plus raisonnable. Mais que vous provoquiez les témoignages de ce sentiment que vous n'acceptez pas et que vous vouliez les transmettre aux neveux, c'est une cruelle marque de la place que l'amusement tient dans votre amitié.

Sans le dire, Veillot sait que sa réputation est en jeu. De plus, sa sœur lui a fait savoir que ses huit mois d'inactivité ont mis ses affaires en fâcheuse posture et qu'il lui faut d'urgence reprendre le travail.

Il faut éloigner absolument ces préoccupations, ces rêveries qui n'ont abouti qu'à un recueil de lettres bonnes à amuser un peu et à n'édifier nullement les arrière-neveux. [...] Adieu, chère amie. [...] Pardonnez-moi ce qu'il y a de triste et d'amer dans tout ceci. Je suis malheureux.

Veillot ne maintiendra pas son veto, comme il sera capable de dépasser son ressentiment à l'égard de Juliette. Elle ne lui avait jamais caché qu'elle ne l'aimait pas d'amour et qu'elle était résolument déterminée dans son refus du mariage. Il n'est d'ailleurs pas sorti entièrement perdant de cet échange. Il y apparaît comme en homme sensible et généreux, sincère dans ses propos et dans ses plaidoyers, écrivain brillant qui découvre en Juliette un être de haute qualité en même temps qu'une vraie nature d'artiste de la langue. Il saura bientôt lui rendre pleine justice en la situant au niveau qui est le sien. Sa déconvenue va faire de lui un écrivain plus mûr et plus serein. C'est après 1863 qu'il écrira ses meilleurs ouvrages, *Le Parfum de Rome* en 1865 et son chef-d'œuvre, *Les Odeurs de Paris*, en 1866. La hargne l'a quitté et son style a changé. Mais n'avait-il pas confessé dans sa dernière lettre à son amie :

Jamais je n'ai rien pu comprendre au mécanisme de mon individu. J'ai rempli avec joie une fonction qui consistait à faire beaucoup de peine à beaucoup de gens, et la vérité est que je suis mal à l'aise quand on me dit que j'ai fait de la peine à quelqu'un. Jugez de ce que j'éprouve lorsqu'il s'agit de vous qui êtes si fort au-dessus de quelqu'un, pour ne pas dire au-dessus de tout le monde.

Un destin heureux, cheminant par des voies inconnues, permettra à cette remarquable correspondance de survivre à ses auteurs, comme l'avait souhaité Charlotte de Grammont. Elle sera finalement confiée à Henri Davignon qui en publiera le texte, avec une élégante préface, sous le titre *Le Roman de Louis Veillot* (Bruxelles, Collection Durendal et Paris, Lethielleux, 1936). L'intérêt de ces lettres

n'est pas uniquement littéraire ; elles mériteraient l'attention des historiens en raison de leur valeur documentaire sur le milieu ultramontain, ainsi que sur l'attachement de la comtesse à ses origines belges manifesté ici et ailleurs en diverses circonstances.

Le rôle de Veillot dans la vie de Juliette n'allait pas s'arrêter en 1863. Il entendait bien rendre publiquement justice à son talent d'épistolière et l'occasion ne tarda pas à se présenter. En dépit de ses objurgations, Juliette n'avait pas hésité à entreprendre dès le début de mars 1863 — deux mois après la dernière lettre de Veillot, et peut-être pour clarifier une situation ambiguë — un long voyage en Espagne en compagnie d'une suivante et d'un domestique masculin.

L'entreprise n'était pas banale, surtout de la part d'une jeune femme. Je n'en veux pour preuve que les premières lignes d'un ouvrage publié en 1882, chez Mame, à Tours, sous le titre *Voyage en Espagne*, par un M. Eugène Poitou conseiller à la Cour d'Angers. Il écrit : « Un voyage en Espagne pouvait encore, il n'y a pas longtemps, être regardé comme une entreprise héroïque. » Il faut dire que la comtesse de Robersart usait largement de l'hospitalité de sa parenté aristocratique espagnole, mais le danger des routes, et leur état pitoyable, ne lui était pas plus épargné que l'état des auberges espagnoles qui méritaient pleinement leur réputation.

Juliette écrivait de longues lettres à sa chère Charlotte, où elle se livrait à sa nature foncièrement lyrique et à la lucidité impitoyable de son regard. Le ton en est donné d'emblée dans la première lettre datée de Bayonne, le 20 mars 1863 :

Cœur Charlotte, c'est à toi que j'écris la première. [...] O toi, mon doux charme [...] que je sente ta pensée autour de moi [...]. Tout me semble triste, et tel est en vérité le ciel de Bayonne

et plus loin, à propos des Landes :

Ah, j'ai aimé leur tristesse, leur morne silence, leur stérilité, le vent de leurs bruyères, plus douloureuses qu'un sanglot, j'ai aimé le feuillage sombre et immobile des pins.

La découverte de l'Espagne profonde va bientôt lui inspirer des notations plus colorées et plus gaies, où le côté primesautier de son caractère va pouvoir se donner libre cours.

Cette belle correspondance paraîtra dans des conditions mal connues, sans l'accord de son auteur, mais à l'initiative de Louis Veillot qui souhaitait rester dans l'ombre et signait sa préface *L'Éditeur anonyme à l'Auteur inconnu*. Je n'ai pu trouver trace de cette édition originale, dont la publication fut sans doute confidentielle. La *Bibliographie de la France* la mentionne sans la décrire à son tome X (Auteurs 1876-1885). À propos de la seconde édition largement augmentée (d'ailleurs erronément datée de 1883, au lieu de 1879) l'auteur (Otto Lorenz) ajoute en petits caractères : « La première édition a été publiée en 1865. » Elle n'est connue que par sa préface, qui fut reproduite dans une seconde édition qui vit le jour en 1879, cette fois avec l'agrément de la comtesse. Veillot y évoque en finale une souscription destinée à secourir la grande infortune de plusieurs orphelins et qu'il a réussi à mener à bien grâce à la bienveillance d'un généreux libraire. Il s'agirait donc d'une édition à tirage très limité destinée à soutenir une œuvre de charité. La copie des manuscrits relevait probablement de l'initiative de Charlotte de Grammont, qui l'aurait prêtée à celui qui signe *Votre très humble éditeur*. Sous un anonymat qui ne trompait personne, et certainement pas Juliette, Veillot rendait à son grand amour romain un hommage vibrant où résonne encore l'écho des lettres de 1862.

La préface mériterait d'être citée intégralement. Je n'en retiendrai que les passages essentiels :

Madame,

Vous voilà imprimée, c'est fait. Il ne reste à l'éditeur qu'à vous offrir son ouvrage ; il ne vous reste qu'à en prendre votre parti. Si l'on vous avait annoncé l'aventure, peut-être n'en auriez-vous pas été étonnée. En maints endroits, vos lettres montrent que vous sentez rôder l'imprimeur. Il n'y a point de modestie qui empêche de savoir que l'on tourne agréablement une pensée fine et que l'on sait bien peindre ce que l'on sait bien voir. Vous avez donc entrevu que ces feuilles légères, délices de quelques amis délicats, finiraient par s'envoler vers le public. Seulement, vous pensiez que ce serait quelque héritier qui ferait ce présent à tout le monde, et vous dormiez tranquille là-dessus,

assurée d'avoir impunément de l'esprit. Mais patatras ! Voilà qu'ouvrant un ballot de livres, votre main tombe sur ce joli volume. Vous voulez savoir qui est cet auteur qui a écrit de l'Espagne comme vous, et vous trouverez que c'est vous !

Je me peins votre étonnement, votre épouvante même... N'ayez point peur.

D'abord, vous êtes fort innocente, et même vos amis sont innocents. Aucun d'eux n'a fait ce coup d'audace. Vous n'avez rien à vous reprocher que d'avoir écrit des pages qui ont été trouvées charmantes par quelqu'un qui ne vous connaît pas, ce qui vous garantit l'intégrité de son jugement. Tous vos lecteurs vous pardonneront ; vous ferez de même. Et comme les gens en petit nombre qui vous pourront reconnaître sont de votre intimité, c'est-à-dire discrets et sachant vivre, ils garderont le silence aussi exactement que vous, en sorte que vous ne serez pas plus auteur que vous ne voulez l'être, et le gros public n'aura que ce qui lui appartient.

Veillot prétend ne pas savoir d'où lui est venue cette copie de copies, et même en ignorer l'auteur :

Je vous avoue que je n'ai fait nul effort pour découvrir l'auteur. J'aurais tremblé d'en venir à bout, ce qui m'eût obligé par délicatesse de solliciter une autorisation que j'étais trop assuré de ne point obtenir ; et si contre toute attente je l'avais obtenue, je sais bien ce qui serait arrivé.

Vous auriez au moins voulu revoir votre manuscrit, retrancher, ajouter peut-être, certainement corriger. Vous seriez entrée dans les transes d'une femme bien élevée qui se voit subitement changée en auteur de profession, et vous auriez à la fin, ou retiré la permission, ou gâté l'ouvrage

Oui, Madame, vous-même, de cette main vive et facile dont vous l'aviez écrit, vous l'auriez gâté. Au lieu de cette négligence aimable et de cette liberté souriante qui jette pêle-mêle les fleurs cueillies en courant, vous auriez voulu ajuster des bouquets. La plupart eussent été ravissants : plusieurs néanmoins se fussent trouvés lourds. Là où vous prenez votre élan, vous laissant emporter à la fougue de l'esprit, vous auriez marché d'un pas grave, et à la place des plus jolies pirouettes du monde, nous aurions eu des révérences. Personne ne doutera de la bonne grâce des révérences, mais les pirouettes valent mieux. Chez Madame de Sévigné, l'esprit, la main, le papier, tout vole ; de même chez vous, et c'est ce qu'il faut.

La comparaison était flatteuse et le compliment admiratif. Il y ajoute quelques touches d'une aimable ironie qui montrent qu'il a lu attentivement les lettres et qu'il doit même en connaître l'auteur.

Je vous vois fort éprise, à titre de Belge, de la gloire des Gardes Wallonnes : qui sait où cette tendresse vous eût menée ? Vous êtes piquée de curiosité au sujet des coutumes juives du Maroc ; quelle dissertation pouvait sortir de là ! Tout était à craindre, jusqu'à ces belles eaux des Maures, dont vous faites voir la course et entendre la voix ; il ne vous faudrait qu'un peu de loisir, peut-être, pour entrer, grand Dieu ! dans un long détail sur l'art des irrigations.

J'ai prévu ces malheurs, Madame, et c'est pourquoi je n'ai pas voulu me mettre dans le cas de solliciter une autorisation qu'il était en même temps si difficile et si périlleux d'obtenir et si aisé de prendre. Et puis, après tout, vos lettres seront réimprimées, j'en réponds. Vous aurez tout pouvoir et tout loisir de les abîmer si vous y tenez absolument, je m'en lave les mains. Hélas, je vous supplie, au moins n'y ajoutez point d'histoire, point d'économie politique, point de géographie ; il y en a juste assez, et considérez que toute addition de ce genre vous donnerait une physionomie d'auteur. Ne changez rien aux portraits, ils sont vivants ; sous prétexte de plus grande ressemblance, ne faites point des masques photographiques. Moquez-vous des professeurs qui vous signaleraient quelques fautes de grammaire ; ces fautes ne sont que l'exercice le plus légitime de votre droit le plus évident. Vous savez le français mieux que ceux qui l'enseignent et que l'élite même de tous ceux qui l'écrivent. Le français est large et prompt, son vrai génie est de prendre les chemins courts et hardis. Les grammairiens ignorent cet art, mais la muse le révèle à ceux qu'elle aime, et vous êtes de ceux-là.

Il ajoute qu'il arrivait à Mme de Sévigné de commettre des fautes, mais elle le faisait avec une grâce exquise. L'auteur anonyme en fait aussi, mais qu'elle les garde bien.

Gardez vos expériences, aussi jolies et heureuses que vos témérités. Il y a des endroits où vous bégayez tout à fait. Ah ! quel malheur si vous veniez à parler aussi couramment qu'un grand avocat ! Tels sont, Madame, mes humbles conseils.

Curieuse humilité d'un donneur de leçons ! mais Veillot sait qu'il est un écrivain reconnu comme un maître de la prose française, et ceci explique la petite touche de condescendance. Aussi s'est-il permis de corriger quelques « caprices d'orthographe assez violents » et a-t-il eu soin, « en galant homme », de mettre partout des noms et des initiales de fantaisie.

Il termine sur deux considérations qui lui vaudront, il l'espère, le pardon et les remerciements de l'auteur. Les remerciements se rapportent à l'argent que recevront les orphelins bénéficiaires de l'édition. Quant au pardon, il fait l'objet d'un développement qui nous concerne directement et qui mérite d'être cité intégralement. Veillot écrit :

Je n'ai pas l'honneur d'être Belge, mais vous m'avez fait aimer ce petit peuple qui vous a donné votre valet Xiste, qui a donné à l'Espagne ses Gardes Wallonnes, aux arts Rubens, à la civilisation quantité de bonnes choses en tout genre, sans compter la bière de Louvain. Une chose pourtant manquait encore à la gloire de la Belgique. Quoi donc ? Peu de chose, Madame, si vous voulez, mais enfin quelque chose : un écrivain français. Je ne conteste pas à la Belgique ses savants, ses érudits ; elle en eut, il lui en reste. Des orateurs, elle n'en a que trop... Mais un écrivain français, elle ne l'avait pas, et c'est le présent que je lui fais.

Voilà donc l'épistolière Juliette de Robersart promue au titre de premier écrivain belge de langue française. Son oubli n'en serait que plus scandaleux pour la postérité. Si, comme on peut le croire d'après la *Bibliographie de la France*, l'édition originale des *Lettres d'Espagne* a paru en 1865, elle précédait *La Légende d'Ulenspiegel* de Charles De Coster (1867) et les *Jours de solitude* d'Octave Pirmez. (1869). Dès lors, Juliette serait bien notre premier écrivain de format international et Veillot serait son découvreur.

L'épistolière devait retourner en Espagne en 1876 et continuer à écrire assidûment à son amie Charlotte de Grammont. C'est ainsi que fut publiée une seconde édition, considérablement augmentée, des *Lettres d'Espagne, par la comtesse Juliette de Robersart*, qui sortit de presse en 1879, par les soins de la Société de Saint-Augustin, à la fois à Paris, chez Watelier, à Lille et à Bruges chez Desclée De

Brouwer. Il en paraîtra encore une réédition à l'identique, ornée de dessins empruntés à Gustave Doré, chez Desclée De Brouwer, à Paris et à Bruges, en 1929.

Juliette avait accepté qu'on reproduisît dans l'édition de 1879 la préface anonyme de Veillot. Elle marquait son accord dans un bref *Avant-Propos* qui témoigne de sa reconnaissance et de sa délicatesse d'esprit : « La Préface de la première édition est un diamant attaché sur une robe de bergère et l'étoffe paraît plus humble encore, je le sais ; si j'ai laissé la pierre précieuse, que le lecteur daigne croire à mon abnégation, c'est pour ne pas l'en priver. »

Le bagage littéraire de Juliette s'était encore enrichi après 1865, à la suite d'un voyage en Orient dont le projet était déjà évoqué dans une lettre à Veillot. L'intrépide voyageuse se rendit en 1864 en Égypte et au Proche-Orient, grâce à ses relations dans le milieu chrétien maronite. Elle eut soin d'en tenir un journal qu'elle décida de publier en 1867 chez l'éditeur parisien Palmé sous le titre *Orient. Égypte ; journal de voyage dédié à sa famille par Mme la comtesse Juliette de Robersart* (362 pages in-12). La même année parurent deux volumes in-18 intitulés cette fois *Orient. Syrie ; journal de voyage dédié à sa famille par Mme la comtesse de Robersart* et publiés chez l'éditeur Challamel aîné. Les deux ouvrages font malheureusement défaut à notre Bibliothèque Royale, mais le premier existe à la Grande Bibliothèque de France. Il a fait l'objet, en 1998, d'une intéressante mise en valeur au cours d'une exposition intitulée *voyage en Égypte. Récits de femmes du XIX^e siècle*, réalisée au centre culturel français de Turin par une chercheuse française, Mme Muriel Augry-Merlino. Plusieurs extraits du livre de Juliette y figurent, ainsi que sa photographie.

Après le second séjour en Espagne et la publication de 1879, il semble que la comtesse de Robersart ait cessé de voyager (et en tout cas de publier). Sans doute avait-elle renoncé à son rêve de figurer, après Ida Pfeiffer, parmi les voyageurs célèbres de son temps. Elle n'avait pas oublié le « roman de Louis Veillot » et il lui arrivera, dans ses lettres d'Espagne, de rapporter à Charlotte l'éclatante réputation dont il jouissait au-delà des Pyrénées. On peut supposer que celle dont Veillot disait qu'elle était née garçon termina sa vie dans le sinistre château de Wambrechies, au nord de Lille, dont elle avait hérité après une cascade de deuils

et qui s'accordait avec sa mélancolie et son goût de la solitude que les voyages n'avaient pu entièrement dissiper.

Copyright © 2001 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Référence bibliographique à reproduire :

Roland Mortier, *Une épistolière belge oubliée : Juliette de Robersart* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2008. Disponible sur :
<<http://www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/mortier100201.pdf>>